



# Association Maurice Schumann

Siège : Cercle Militaire, 7 rue Léon Salembien – 59200 TOURCOING  
<http://maurice.schumann.free.fr>



**BULLETIN DE LIAISON n°52** (juin 2023)

## LE MOT DU PRÉSIDENT

### La date du 18 juin

Date historique ? Date morale ? Célébrer en 2023 le 83<sup>ème</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 peut consister à simplement évoquer le refus opposé par de Gaulle à la démission et au déshonneur ambiants. L'enjeu de fond consistait alors, dans sa vision, à récuser l'engloutissement de l'État-nation, c'est-à-dire l'existence même de la France. Face au désastre, tout autre que le général de Gaulle aurait pu être pris de court et ainsi basculer dans l'aventure.

Mais Charles de Gaulle, dans l'entre-deux-guerres, avait analysé dans plusieurs ouvrages notoires les soubresauts du monde et l'évolution du pays. Par son geste réfléchi du 18 juin, il a non seulement lavé l'honneur, mais encore relevé le défi avec bon sens, art de deviner le temps, et maintenu sans interruption le combat de la France de manière à la classer au rang des vainqueurs de la deuxième Guerre. Et quand les canons se turent et que se réorganisèrent les relations internationales, la France put se hisser au nombre des cinq membres permanents du conseil de sécurité des Nations unies.

Comme le consigna Maurice Schumann dans un article publié par *Le Figaro* du 18 juin 1980, intitulé «La passion de vouloir», «*Cet incroyable redressement ... fut la récompense fragile et toujours menacée d'une vigilance et d'une intransigeance de chaque instant ... Célébrer le 18 juin comme un événement passé serait trahir la lettre et l'esprit de l'Appel.* » Pour paraphraser l'auteur, c'est tous les jours le 18 juin !

En conclusion de notre interrogation première, cette date est certes historique, mais elle est, de plus, morale au point que « l'incroyable redressement » (\*), accompli avec une volonté résolue, a valeur de modèle exemplaire pour l'action aujourd'hui. Puissions-nous dans les convulsions de notre temps nous référer au 18 juin comme date intemporelle !

Quant à l'association Maurice Schumann, elle se réjouit que de nombreux lycéens et collégiens s'engagent avec les enseignants à comprendre l'histoire en participant aux épreuves du concours national de la Résistance et de la Déportation. Dans le Nord, la distribution des prix 2023 s'est tenue solennellement le 31 mai dans un salon de la

préfecture de Lille ; trois prix « Maurice Schumann » ont été remis par l'association (cf. article ci-après).

Par ailleurs, celle-ci a participé, le 9 février dernier, au remarquable hommage rendu à Maurice Schumann à Asnelles (Calvados) à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de sa mort. La brochure de l'association n° 18 a reproduit trois allocutions (cf. compte-rendu au verso).

Enfin, l'association fut présente à la cérémonie du 18 juin organisée par la municipalité de Tourcoing, siège de l'association et ville où Maurice Schumann résida à partir de 1974 ; comme prévu, elle donna lecture de l'Appel. Elle participa aussi à la célébration ayant lieu en la maison natale du général de Gaulle à Lille.

Pendant l'été, n'oublions pas d'activer notre vigilance et notre intransigeance !

Michel Brault

(\*) Mot "redressement" repris du général de Gaulle dans *Mémoires de guerre, le salut*.

## **Prix Maurice Schumann 2023 - du concours de la Résistance**

Le 31 mai 2023, au cours d'une cérémonie bien ordonnancée en préfecture de Lille, ont été remis les prix du concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD). L'association, qui soutient ce concours, a décerné 3 prix dont 2 récompensent une épreuve écrite individuelle [l'élève Angee Nguyen (Lycée Pasteur, Lille) et la collégienne de 3<sup>ème</sup>, Louna Faber (collège Boris Vian, Croix)], et 1 prix dit « de l'engagement » distinguant un travail collectif réalisé par Janelle Métivier, Cassie Lamarre, Gabrielle Odou (lycée Paul Hazard, Armentières). Casimir Hain et Alain Detournay ont remis les prix à ces lauréats au nom de l'association. Bravo à ces jeunes et à leurs professeurs qui ont « planché » sur le thème national !

## **Cotisations 2023**

Les cotisations annuelles 2023 sont exigibles depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Leur montant a été maintenu par l'AG du 12 mars 2022, soit 20 €/personne et 25 €/couple. La cotisation est un engagement personnel à demeurer fidèle à la mémoire de la vie et de l'œuvre de Maurice Schumann et à promouvoir sa pensée et son exemple. Elle constitue aussi naturellement une ressource permettant le fonctionnement de l'association. La feuille attachée au présent bulletin vous aidera à vous mettre en conformité, si ce n'est déjà fait, au regard de votre cotisation 2023 et donc avec la qualité de membre de l'association.

## Association Maurice Schumann

### Bulletin de liaison n° 52

#### 25<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Maurice Schumann à Asnelles

La municipalité d'Asnelles a ordonné une cérémonie mémorable et de grande dignité pour commémorer, le 9 février 2023, le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Maurice Schumann dans le nouveau cimetière communal où il repose. À l'instant où la commémoration allait commencer, le soleil d'hiver perça les brumes et chassa les derniers cristaux de gelée blanche, donnant ainsi au cortège des 27 porte-drapeaux devant les nombreuses personnalités de la région de Bayeux et les fidèles le signal du rassemblement autour de la sépulture du Compagnon de la Libération.

Le rite protocolaire pouvait alors débiter, accompagné par les enregistrements de musique militaire habituelle en pareilles circonstances. Le maire de la cité, Alain Scribe, après son mot d'accueil, entama son discours rappelant les rencontres historiques majeures d'Asnelles avec Maurice Schumann. Le premier édile céda ensuite la parole à François Mercader, fils de Guillaume Mercader, chef de la résistance clandestine à Bayeux, « *frère d'armes et frère de cœur de Maurice Schumann* ». Puis Michel Roudil, maire honoraire de la commune, rappela qu'il côtoya maintes fois Maurice Schumann, mais tint à signaler quatre événements notables pour la postérité. Après cette intervention, la foule rassemblée et munie des paroles du *Chant des partisans* accompagna de ses voix l'hymne allègre de la Résistance. L'émotion chez beaucoup gela les cordes vocales au passage des mots de combat guerriers de la partition, mobilisateurs à dessein pour la reconquête de la liberté. Ma propre harangue suivit ce moment de tension des cœurs patriotes, au nom de l'association. Puis la dernière allocution fut prononcée par Cédric Nouvelot, conseiller régional de Normandie et conseiller départemental du Calvados.

À la clôture de l'hommage, nombre d'invités furent conviés à déjeuner dans la salle communale, voisine du cimetière. Maurice Schumann compte toujours beaucoup d'amis, même en Normandie.

Michel Brault

(\*) Les deux premiers et le quatrième discours sont reproduits dans la brochure de l'association n° 18.

#### Composition du conseil d'administration

À l'issue du processus électoral du printemps, prévu par les statuts, le conseil d'administration de l'association est ainsi composé : Michel Brault, président ; Alain Detournay, vice-président ; Yves Delannay, secrétaire ; Benoît Deman, trésorier ; Marie-Charlotte Hespel, secrétaire-adjointe ; ces cinq membres forment le bureau. Quatre autres administrateurs complètent le conseil : Bruno Béthouart, Patrick Delnatte, Robert Ghesquière et Guy Hellin.

#### Résidence Maurice Schumann à Croix (59)

Le 8 février 2023, la ville de Croix inaugurait la résidence Maurice Schumann, immeuble de logements à caractère social, à l'endroit même où était sise auparavant la salle municipale portant déjà le nom de celui qui avait « épousé » le Nord. La cérémonie se déroula en présence du maire, Régis Cauche, membre de notre association, et, entre autres, de trois administrateurs de celle-ci, Alain Detournay, Casimir Hain et Guy Hellin.

#### Annulation du voyage à Namur

Le voyage proposé pour le début de l'automne à Namur (Belgique), ville natale de la mère de Maurice Schumann, Thérèse Michel, est annulé. Après sondage informel auprès des adhérents, les participants potentiels étaient en nombre insuffisant. Dommage ! Sur l'itinéraire au passage à Dinant, un hommage à Charles de Gaulle était prévu sur le pont enjambant la Meuse, là où le jeune lieutenant du 33<sup>ème</sup> régiment d'infanterie d'Arras fut blessé à la jambe le 15 août 1914 ; c'était son baptême du feu !

#### Retour sur le sacre d'Élisabeth II à Londres, le 2 juin 1953

La brochure de l'association n° 18 reproduit le texte de Maurice Schumann sur les « Trois images » que lui inspira le sacre de la reine Élisabeth II, il y a 70 ans, en l'abbaye de Westminster. L'auteur, alors secrétaire d'État aux affaires étrangères dans le cabinet René Mayer, assista en personne à l'événement comme chef de la délégation française. Il était accompagné par le maréchal Alphonse Juin. S'il observe non sans amour-propre que, parmi les représentants des gouvernements étrangers présents à la cérémonie, il fut le premier « *par ordre de préséance* », il ne précise pas cependant que René Massigli, ambassadeur de France à Londres, figurait en tête des membres du corps diplomatique en poste à Londres. Cette attention de la part du protocole royal renforce l'opinion exprimée par Maurice Schumann de « *la force du lien symbolique qui rattache la dynastie régnante à l'Entente Cordiale* » avec la France depuis 1904. Il esquisse toutefois subtilement les lendemains de 1953 en imaginant que la Souveraine et les Français pourront sans relâche s'accorder pour dire sous le sceau de cette concorde que « *les divergences momentanées sont secondaires au regard des exigences profondes* ».

#### Thème du concours national de la Résistance et de la Déportation 2023-2024

" Résister à la Déportation en France et en Europe ".